



Affiliée à la Fédération  
Internationale de Boules

**Copie à :**  
Chrono  
Comité directeur  
Cellule DEF



63 Rue Anatole France  
69100 Villeurbanne

Téléphone  
04 78 52 22 22

Télécopieur  
04 78 52 50 93

Internet  
[www.ffsb.fr](http://www.ffsb.fr)

E-mail  
[daf@ffsb.fr](mailto:daf@ffsb.fr)

N° Siret : 779 825 744  
00039

Code NAF : 9312 Z

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

**Cellule Développement Emploi  
Formation**

à

**Mme, MM. les Présidents de LBR/CS  
Mmes, MM. les Présidents de CBD**

Réf. : BCD/XM/0133

**OBJET : Diplôme fédéral « moniteur bouliste »**

Villeurbanne, le 16 septembre 2020

Mesdames et Messieurs les président(e)s,

La cellule Développement-Emploi-Formation (DEF) poursuit la réforme des diplômes fédéraux engagée depuis quelques saisons.

Ainsi, la FFSB vous informe du lancement, entre octobre 2020 et fin mars 2021, de la première session du diplôme fédéral de « moniteur bouliste » (calendrier et fiche inscription en pièces jointes).

Ce diplôme s'adresse à tous nos licenciés qui souhaitent proposer la pratique du Sport-Boules à des néo-pratiquants ou assurer des cours collectifs à des licenciés au sein de vos associations sportives.

Cette qualification se positionne entre l'initiateur bouliste (formation de niveau local) et le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « animateur bouliste » permettant l'emploi à temps partiel.

Le nombre de places étant limité à 20, la priorité sera donnée aux candidats titulaires du diplôme « initiateur bouliste » et/ou menant un projet orienté vers le « CQP ». Les inscriptions seront possibles jusqu'au 15 octobre compris.

L'offre de formation est modulaire c'est-à-dire que les candidats n'ont pas l'obligation de participer aux 4 modules programmés sur la saison 2020/2021. Ils pourront s'inscrire aux modules manquants les saisons suivantes.

Le volume de formation correspond à 10 journées réparties sur plusieurs périodes de la saison 2020/2021.

Afin de faciliter la participation des candidats et anticiper les éventuelles difficultés de rassemblements liées à la crise sanitaire, la formation prendra différentes formes :

- ✓ en présentiel (les lieux restent à définir) ;
- ✓ en visioconférence ;
- ✓ via la FOAD (Formation Ouverte à Distance).

La commission de formation FFSB de la cellule DEF, confie la mise en place, la conception et l'animation des modules de formation du « moniteur bouliste » à une équipe pédagogique composée actuellement de conseillers techniques de la Direction Technique Nationale (MM. Hervé CLAUZIER, Thierry MAHOUDEAU, Stéphane PINGEON et Alexandre RABAUD).

Enfin, nous vous rappelons quelques règles de fonctionnement concernant les formations fédérales des éducateurs :

- ✓ La FFSB prend en charge les frais d'hébergement et de restauration sur chaque module ;
- ✓ Les frais de déplacement des candidats restent à la charge des CBD.

Exceptionnellement, pour lancer cette nouvelle formation fédérale, la FFSB prendra en charge la moitié des frais de déplacement de chaque candidat.

Nous vous remercions de diffuser le plus largement possible et promouvoir cette offre à vos AS malgré ce début de saison perturbée par la situation exceptionnelle que nous vivons.

Pour plus de renseignements, la cellule DEF et l'équipe pédagogique en charge de la mise en œuvre de cette nouvelle formation fédérale se tiennent à votre disposition via [def-contact@ffboules.fr](mailto:def-contact@ffboules.fr).

Pour information, des visioconférences sur les formations du « moniteur bouliste » et du CQP « animateur bouliste » (sessions 2020/2021) seront prochainement annoncées par courriel, sur le site de la FFSB et sur les réseaux sociaux.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les président(e)s, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la Cellule DEF  
La Secrétaire générale



Brigitte COCHARD

PJ : - Calendrier du « moniteur bouliste »  
- Fiche inscription